

Restitution de l'atelier 3 par le Pôle Alpin des Risques Naturels

« Une approche intégrée dans la planification territoriale »

Conférence de la présidence française de la SUERA à Chamonix, 30 sept. 2020

Animation : Carine Peisser et Benjamin Einhorn (PARN) – Membre du Groupe d'Action 8

Face à l'augmentation des risques dans le contexte de changement global, les villes alpines doivent adapter les outils de prévention, d'anticipation et de gestion des crises, et mieux intégrer la gestion des risques dans la planification territoriale et l'urbanisme, en impliquant l'ensemble des acteurs.

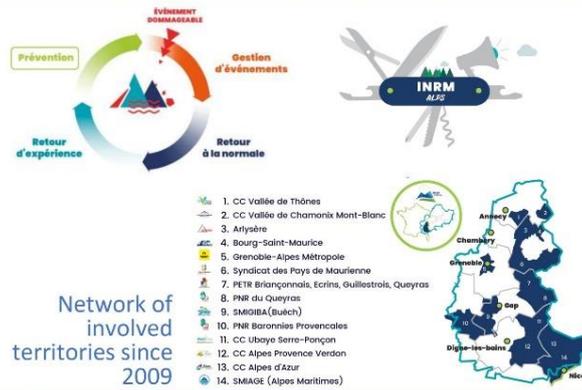
Pour développer des stratégies locales de résilience, les agglomérations alpines sont aussi des pôles de compétence, de recherche et d'innovation.

Cet atelier visait à identifier les enjeux, à présenter des initiatives pilotes et à discuter des perspectives de coopération pour partager les bonnes pratiques de gestion intégrée des risques naturels dans les villes de la région alpine, en lien avec le programme de travail du Groupe d'Action 8 de la SUERA sur l'adaptation au changement climatique et la gestion des risques naturels majeurs. Il a rassemblé environ 30 participants, en présentiel et à distance.



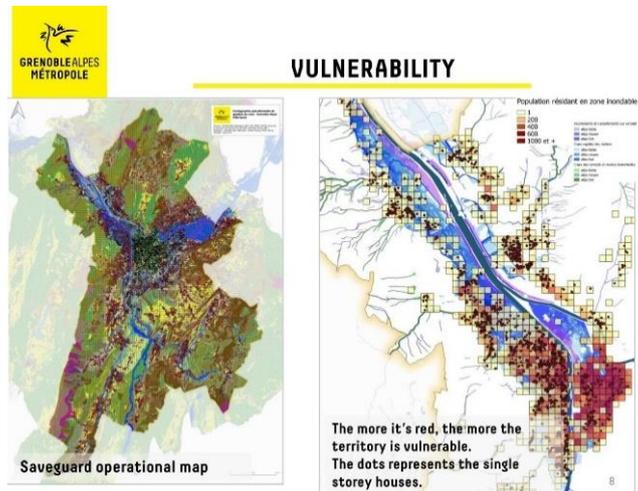
Pour introduire l'atelier, le **PARN** a présenté les enjeux liés à l'intégration des problématiques de gestion des risques et d'adaptation au changement climatique dans la planification territoriale – qui est l'une des thématiques du programme de travail du **Groupe d'Action 8 de la SUERA** – puis l'expérience française du réseau des **Territoires Alpains de Gestion Intégrée des Risques Naturels (TAGIRN)**, qui depuis 2009 ont développés des approches innovantes et des outils spécifiques pour la gestion des risques en montagne, adaptés aux spécificités alpines.

French Alps experience in Integrated Natural Risks Management (INRM)

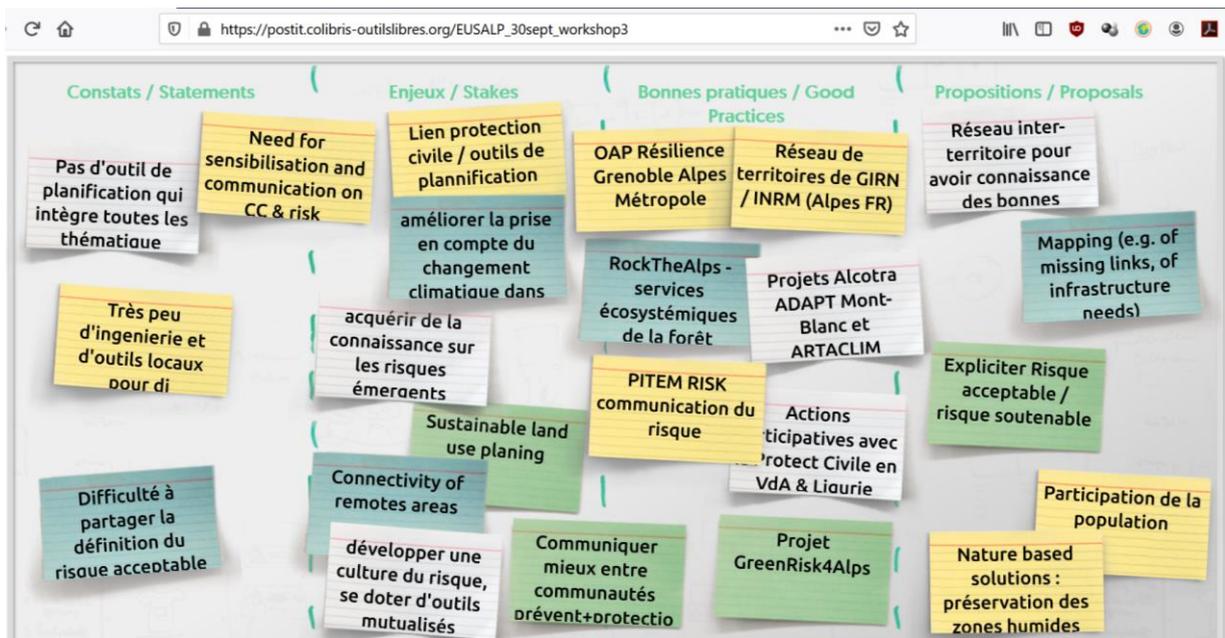


EUSALP "Climate, Risks, Energy" Conference – Thematic Workshop 3 – Chamonix, September 30th 2020

La Métropole Grenoble-Alpes (*Amir Strkonjic*), porteuse d'un **dispositif TAGIRN** depuis 2018, a ensuite présenté son expérience en matière d'intégration de la gestion des risques dans la planification, inscrite dans sa **Stratégie territoriale de résilience métropolitaine** et son « Plan Local d'Urbanisme intercommunal » (PLUi), qui comporte une « Opération d'Aménagement et de Programmation » dédiée (OAP « Risques et résilience ») définissant des lignes guides pour la prise en compte des risques dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Cette métropole alpine de 450 000 habitants, exposée à tous les types d'aléas naturels ainsi qu'à des aléas technologiques, a mis en place une politique volontariste de prise en compte des risques basée sur une stratégie en quatre volets : (1) ne pas nier le risque, (2) éviter et se retirer des zones les plus exposées, (3) objectiver et contextualiser l'analyse des risques, (4) adapter l'urbanisme dans les zones constructibles avec des projets pensés de façon intégrée, comme par exemple le projet de restructuration urbaine résiliente face au risque d'inondation « Portes du Vercors » avec des bâtiments sur pilotis pour laisser s'écouler l'eau, des niveaux d'habitation surélevés, des machineries d'ascenseur en partie haute pour être hors d'eau.



Sur cette base, un travail collaboratif a été conduit avec les participants, représentants de collectivités, de services de l'Etat et de la société civile, présents pour partie en salle et pour partie à distance. Animé à partir d'un tableau de post-it en ligne que chacun pouvait alimenter, ce temps d'échange a permis de conduire une réflexion collective pour identifier les enjeux et les besoins prioritaires des territoires alpins, ainsi que des pistes de propositions d'actions concrètes, en matière **d'adaptation, d'anticipation et de résilience**.



Les présentations et les échanges ont ainsi permis de dégager les principaux enjeux, constats, lacunes et besoins en matière d'intégration de la gestion des risques naturels dans la planification territoriale, de partager des expériences d'approches innovantes et de bonnes pratiques (voir ci-dessus le tableau de post-its), puis d'identifier des pistes de propositions possibles pour les futurs programmes de coopération 2021-2027 qui ont été plus spécifiquement discutées.

Les **pistes de propositions pour mieux intégrer la planification territoriale** identifiées lors de l'atelier à travers les questions « (1) *quels sont les leviers ?* et (2) *comment les partager ?* » sont les suivantes :

1. Les leviers de la planification intégrée

- Développer une **approche multisectorielle** pour décloisonner les secteurs et prendre en compte toutes les problématiques du territoire, le plus en amont possible des projets d'aménagement :
 - Développer des approches opérationnelles pour partager les notions de « **risque acceptable** » et de « **risque soutenable** » et les intégrer dans la planification et la gestion des territoires.
 - Développer l'**ingénierie des territoires**, avec des moyens humains et matériels dédiés, pour développer des outils de planification adaptés aux spécificités du territoire (géographiques, sociales, économiques) permettant de couvrir les zones blanches dans la connaissance et l'ingénierie et d'**animer un dialogue sur les risques**¹.
 - **Intégrer les outils de gestion de crise** dans les outils de planification (cf. notion de « risque résiduel »).
 - Mieux intégrer les **Solutions fondées sur la nature** (SFN) en évaluant l'ensemble des services écosystémiques rendus par les forêts, les sols forestiers et les zones humides (rôles de protection contre les aléas gravitaires, limitation des crues, ressource économique, espaces récréatifs, etc.).

¹ Ex. des actions mises en œuvre par Grenoble-Alpes-Métropole en appui aux petites communes qui n'ont pas ces moyens, notamment pour dialoguer avec l'Etat.

- Porter à connaissance les **solutions et les bonnes pratiques existantes**, telles que celles qui ont pu être identifiées lors de l'atelier :
 - Le **réseau des TAGIRN** dans les Alpes françaises.
 - L'intégration de la gestion des risques dans les **outils de planification (PLUi et OAP)** de la Métropole Grenoble-Alpes dans le cadre de sa stratégie territoriale « Risques et résilience ».
 - Les projets portant sur **l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans la planification territoriale** et le développement de stratégies intersectorielles (ex. : projets Espace Alpin [AlpGov](#) et [GoApply](#) et la [plateforme CAPA](#) sur l'adaptation, projets Alcotra [AdaPT Mont-Blanc](#) et [ARTACLIM](#) sur la planification de l'adaptation).
 - L'amélioration de la **gouvernance des risques** à travers une politique de prévention intégrée et coordonnée au niveau régional, dans une optique d'adaptation au changement climatique, pour apporter des réponses concrètes et opérationnelles au niveau local.
 - L'approfondissement et l'intégration des notions de **risque acceptable** et de **risque soutenable**, déjà amorcées par le réseau transfrontalier franco-italien des acteurs de la prévention des risques au cours des précédentes programmations (projet [RiskNET](#)).
 - **Les solutions fondées sur la nature (SFN)** basées sur les services écosystémiques (projet [AlpES](#)) qui sont rendus par les forêts de protection (projets [RockTheAlps](#), [GreenRisk4Alps](#)), les sols forestiers (projet [Links4Soils](#)), les zones humides (projets [HyMoCARES](#), [SPARE](#)) ou encore les « infrastructures vertes » (projets [LOS DAMA](#), [LUIGI](#)).
 - **La résilience des territoires** (projet [CORESTART](#)), notamment à travers l'amélioration des capacités d'anticipation et de réaction et une meilleure intégration de la Protection civile avec la planification (cf. concept de « risque soutenable »).

2. Comment les partager ?

Proposition 1 – Réseau de territoires alpins résilients

- Mettre en place et animer un **réseau des territoires alpins résilients** permettant de porter à connaissance les solutions existantes et de partager les bonnes pratiques, en utilisant les dispositifs de coopération territoriale à différentes échelles (locale, régionale, nationale, macrorégionale), pour des territoires allant des petites communes rurales/de montagnes aux métropoles alpines

Proposition 2 – Gouvernance des risques

- Définir et caractériser les notions de **risque acceptable** et de **risque soutenable**.
- Développer la **communication**, la **sensibilisation** et la **formation** des populations et des acteurs du territoire.
- Développer l'ingénierie des territoires par la mise à disposition de ressources humaines et financières, en interne et en externe.
- Intégrer les outils de protection civile dans les outils de planification.

Proposition 3 – Solutions fondées sur la nature

- S'entendre sur une définition commune des solutions fondées sur la nature.
- Développer et diffuser des outils permettant de caractériser les services écosystémiques.

Ressources

Documents (PDF) :

- ▶ [Support de présentation PARN](#)
- ▶ [Support de présentation Grenoble-Alpes-Métropole](#)

Photos de l'atelier sur la page dédiée :

<https://risknat.org/atelier-3-une-approche-integree-dans-la-planification-territoriale-conference-suera-chamonix-2020/>